

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

**COMITE SYNDICAL
A MIOS (33) et en visioconférence**

**Séance du 28 mars 2022
Délibération n°2022-58**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vu la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire
Vu la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire (dans sa version modifiée par les lois du 5 août et 11 septembre 2021)
Vu la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire
Vu l'approbation par le Comité Syndical des conditions techniques d'organisation du Comité Syndical à distance et de l'organisation des débats et des scrutins.

L'an deux-mille-vingt-deux, le lundi 28 mars à 18h00, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est réuni à MIOS (33) et en visioconférence conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.

Date de la convocation : 22 mars 2022

Étaient Présents en présentiel : M. DEDIEU Vincent portant pouvoirs de Mme WEBER Sophie et de M. DELUGA François, M. BACHÉ Alain, M. BAUDE Vital, M. DUFAY Michel, M. SORE Serge portant pouvoirs de M. BOUFFIN Yann et de M. SAINTORENS Denis, M. GILLÉ Hervé, Mme VALIORGUE Magali portant pouvoirs de M. COUTIERE Dominique et de Mme BREQUE Claudie, M. DUNOGUES Yves, M. ICHARD Vincent, M. LANUSSE Denis, M. PAIN Cédric.

Étaient Présents en visioconférence : Mme LE YONDRE Nathalie, M. GLEYZE Jean-Luc, Mme PIQUEMAL Sophie portant pouvoirs de Mme LARRUE Marie et de M. DECLERCQ Cyrille, Mme BEAUMONT Patricia, Mme LONGUET Anne Sophie, M. MARTINEZ Manuel, M. SARTRE Philippe, M. TULARS Bernard, Mme ARDOUIN Aimée portant pouvoir de M. LASSALLE Jean-Claude, Mme MARIE Lucie, Mme MESPLES Olga, Mme TAPIN Maylis, Mme TOSTAIN Emmanuelle portant pouvoir de M. FORET Thierry.

Absents excusés (pouvoirs) : Mme WEBER Sophie ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, Mme LARRUE Marie ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, Mme BREQUE Claudie ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. BOUFFIN Yann ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. FORET Thierry ayant donné pouvoir à Mme TOSTAIN Emmanuelle, M. LASSALLE Jean-Claude ayant donné pouvoir à Mme ARDOUIN Aimée, M. DECLERCQ Cyrille ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, M. SAINTORENS Denis ayant donné pouvoir à M. SORE Serge.

Absents : M. LAGRAVE Renaud (excusé), M. TAUZIN Anaud (excusé), M. CARRERE Paul (excusé), M. PAPADATO Patrick (excusé), M. BLANC SIMON Jean-Luc (excusé), Mme DESMOULIN Karine (excusée), M. DURRIEU Michel.

ECOMUSEE

Vente bois

L'entretien des arbres du site et du parking de Marquèze nécessite la coupe et l'élagage de certains arbres.

Considérant le résultat de l'audit sanitaire des arbres situés dans les zones de visite ouvertes aux visiteurs, réalisé en 2020

Après réalisation des opérations d'élagage cette année, il est proposé de vendre ce bois à un professionnel pour la somme de :

- 13.00€ du stère, en 2 mètres de longueur

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE à l'unanimité :

- **DE VALIDER** cette vente et ce tarif.
- **D'AUTORISER le Président** à signer les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit,

à Belin-Béliet, le 30 mars 2022

Signé par : Vincent DEDIEU
DateA: 31/03/2022
QualitéA: PRESIDENT

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte